Note sur le recours aux panels d’experts pour l’évaluation des impacts de la recherche

Cette note expose la méthode proposée pour définir la métrique de l’impact s dans le cadre d’Asirpa.

Elle est destinée à deux audiences : (i) le comité de pilotage du projet et (ii) les experts qui seront sollicités pour participer au panel de construction de la métrique, selon l’approche qui a été retenue pour la définition de la métrique de l’impact politique (Gaunand et al., 2017) et environnemental

# Contexte et objectifs

Le projet ASIRPA (Analyse Socio-économique des Impacts de la Recherche Publique Agricole) a pour objectif de concevoir une approche permettant d’évaluer les impacts de la recherche d’un organisme public.

Pour ce faire, il propose une approche globale fondée sur des études de cas réalisées selon un standard conçu par l’équipe ASIRPA et inspiré de méthodologies internationales. Chaque étude de cas comprend une mesure des impacts dans cinq dimensions : économique, environnementale, politique, sociale, sanitaire.

Pour chacun des cas, ASIRPA collecte les données locales (chiffre d’affaires, Indice de Fréquence de Traitement, contribution au débat public) permettant de caractériser les impacts. La démarche ne vise pas l’exhaustivité des impacts, mais recueille les données relatives aux effets jugés les plus importants par les parties prenantes interrogées. A partir de ces éléments, est établi un « vecteur d’impacts » dans lequel l’ampleur de l’impact pour chaque dimension est notée sur une échelle de 1 à 5. Pour les dimensions non économiques, la note est établie selon les indications des parties prenantes quant à la signification des impacts, et est donc singulière à chaque cas.

L’objectif du projet a été dans un second temps, et une fois un nombre suffisant de cas établis, de concevoir et de tester une méthodologie permettant de produire une métrique objective et pratique pour chacune des 5 dimensions de l’impact. Comme le recommande la littérature (Ruegg and Feller, 2003) la démarche suivie a été de demander à des experts de consolider notre cadre analytique et de nous aider à construire un barème permettant de produire une analyse commune à tous les cas pour chaque dimension de l’impact. Cette démarche par consultation d’un panel d’experts a été testée avec succès sur la dimension d’impacts politiques(Gaunand et al., 2017) , et environnementaux. Les experts ont en effet produit un barème de notation et une grille d’analyse des cas, qui ont pu être utilisés pour noter les cas produits depuis.

L’enjeu spécifique est de reproduire une approche du même ordre pour les autres impacts. Les attendus sont de deux ordres : i) le développement d’une métrique simple, robuste, à partir des indicateurs d’impacts collectés; ii) la production d’un barème de notation par la mise à l’épreuve de cette métrique et la formulation d’un jugement comparatif sur l’impact des cas soumis au panel.

Dans un premier temps il s’agit de récolter dans une revue rapide de la littérature les arguments à l’appui de l’identification de sous-compartiments d’impact distincts. Dans un deuxième temps il est fait une application de ces sous-dimensions aux cas collectés. Une ou deux réunions avec un panel d’experts permet de construire un barème qui est enfin appliqué à l’ensemble des études de cas déjà réalisées

# La revue de litterature

La définition des différentes catégories d’impact identifiés dans la littérature et concernant la dimension d’impact étudiée constitue un socle solide. Nous excluons dans cette étape les recouvrements avec les barèmes déjà établis. C’est ensuite le travail inductif et pragmatique qui sera fait par un panel d’experts à partir d’un ensemble de cas Asirpa qui va permettre de consolider ce socle et de progresser dans la qualification des transformations observées et dans leur mesure sur une échelle de notation.

# Démarche pour le panel d’experts

Les données concernant l’impact social des études de cas réalisées à ce jour, recueillies à partir de sources externes à l’Inra, sont portées dans un tableau.

L’objectif de la démarche par panel d’experts est de définir une méthodologie pour construire un jugement indépendant concernant l’importance de l’impact social, fondé sur une métrique permettant l’attribution d’une note de 1 à 5. L’échantillon de cas est constitué de manière à présenter une diversité de situations contrastées, permettant la confrontation des points de vue des experts sur l’importance relative de l’impact.

Il est attendu du panel d’experts un éclairage pour construire un barème à l’intérieur de chaque catégorie d’impact social. Le jugement attendu consiste en une comparaison sur chaque catégorie, de l’importance de l’impact observé par rapport à l’impact qui pourrait être attendu. Il n’est pas demandé au panel de juger de l’importance de la contribution de l’INRA à l’impact, cet aspect étant pris en compte par un autre outil du projet. L’INRA est donc considéré comme un fournisseur parmi d'autres d’information scientifique

Nous avons enregistré les différentes façons pour un ensemble d'acteurs hétérogènes (des professionnels, des décideurs, les médias et des membres politiques) de s’approprier et de transformer la connaissance scientifique et de l'utiliser pour produire un impact dans la dimension d’impact et la catégorie étudiée.

**Cadre de travail**

La procédure de consultation du panel d’experts est la suivante :

Le cadre méthodologique retenu pour cette analyse s’inspire des panels d’experts réunis dans le cadre de l’évaluation du programme ATP pour objectiver des dimensions pour lesquelles la collecte de données se révélait difficile. La méthodologie repose sur les éléments suivants :

- Nous nous sommes appuyé sur les informations et sur les analyses des études de cas existantes qui présentaient un impact social avéré ou potentiel.

- Nous avons rassemblé et résumé dans un tableau les éléments de ces études de cas qui pouvaient éclairer une analyse de leur impact social, selon les catégories identifiées dans la littérature.

La procédure de consultation du panel d’experts proposée est similaire à celle adoptée avec succès sur la dimension d’impact politique en Juin 2013 et environnemental en février 2015. Les étapes en sont les suivantes :

* Choix du panel d’experts :
* Pour de raisons de crédibilité, les experts doivent être extérieurs à l’Inra. Nous visons à sélectionner cinq à six experts sur la base de leur expérience en matière d’évaluation de l’impact de la recherche dans la dimension d’impact sociétal étudiée, la petite taille du groupe facilitant la discussion. Les experts doivent représenter des utilisateurs potentiels des connaissances issues de la recherche. Pour que tous les experts puissent avoir la même priorité dans les discussions, il est préférable que leurs compétences se recouvrent qu’ils aient une ancienneté similaire et ne soient pas liés au sein d'une relation hiérarchique.
* Envoi des synthèses des cas et tableaux d’analyse pour lesquels des impacts sont observés
* Étape de notation par chaque expert, individuellement et au préalable de la réunion, de l’impact social. Les experts sont chargés (i) de discuter de la nature des impacts générés par les facteurs impactant identifiés dans chaque étude de cas, (ii) d’attribuer une note de 1 à 5 pour l’ampleur de l’impact dans chacune des catégories considérées, en essayant pour chacun des cas ; (iii) d’expliciter cette note par un argumentaire de quelques lignes en la fondant sur des critères objectivés, afin de pouvoir utiliser la méthode sur d’autres séries d’études de cas. Les experts établiront ensuite une note globale.
* Réunion du panel d’experts (une demi-journée, de 9h30h à 12h)
	+ explicitation des critères retenus par les experts pour noter.
	+ exposé des résultats obtenus: analyse de la dispersion des notes et des critères retenus pour la notation, liens avec les informations disponibles. Chaque expert prend connaissance des notes et des arguments des autres experts. Ce protocole permet de réduire l’effet expert et de favoriser le consensus autour des critères les plus significatifs pour le vote. Une échelle de notation commentée est ainsi établie. D’éventuelles modalités pragmatiques pour améliorer la qualité des données ou leur analyse sont identifiées.
* Envoi du rapport sur la méthode aux experts, commentaires et finalisation du document au cours d’une deuxième réunion d’une demi-journée

# NOTATION DES CAS

* Application du barème à l’ensemble des études de cas déjà réalisées

# Références

1. Gaunand, L. Colinet, P.-B. Joly, M. Matt (2017). Counting what really counts? Assessing the political impact of science. *Journal of Technology Transfer*, in press. DOI: 10.1007/s10961-017-9605-9.
2. L. Colinet, A. Gaunand, P-B. Joly, M. Matt (2017). Des barèmes génériques pour évaluer les impacts de la recherche sur la société : l'exemple des impacts politiques. Cahiers Agricultures, 25(6):1-10. DOI: 10.1051/cagri/2017056

# ANNEXE : le panel d’experts pour l’évaluation de l’impact politique

**L'objectif de la consultation du panel**

Le premier panel d'experts consulté a concerné la dimension politique.

En amont de la consultation du panel d'experts, une première analyse bibliographique nous a conduit à construire un cadre d'analyse de l'impact politique fondé sur quatre éléments déterminants de l'impact politique.

3 phases ont été identifiées comme des occasions d'influencer les politiques publiques à travers l'appropriation et de la transformation de la connaissance scientifique.

-          La phase de débat public et de négociation de la politique: Nous avons distingué la mise en débat des idées, l’utilisation par les acteurs (intégration de connaissances nouvelles, l’utilisation stratégique). En ce qui concerne l’attention médiatique, nous avons cherché à noter la circulation de l’information auprès du grand public et la reprise des idées par les médias. L’influence de l’institution dans les débats a été approchée par la place de l’INRA dans le paysage de la recherche, sa notoriété auprès des politiques sur cette thématique, et la contribution des autres organismes de recherches français.

-          La phase de politique publique proprement dite : formulation et mise en œuvre. Nous avons distingué une utilisation instrumentale ou stratégique de la recherche (pour appuyer la conception de la politique), et l’utilisation  principalement instrumentale pour l’outillage de la mise en œuvre,

-          La phase de percolation ou effet différé de l’apport de nouvelles connaissances, notamment la percolation des idées au sein des institutions, ou des réseaux d’acteurs, notamment via l’utilisation de la recherche dans des études, fait l’objet du troisième tableau.

-          Nous avons également collecté des éléments pour apprécier le contexte de l’utilisation de la recherche, et l’importance de la politique publique pour la société.

Nous avons utilisé le jugement d’experts pour consolider notre méthodologie d'évaluation et construire un barème permettant de produire une analyse commune à tous les cas pour la caractérisation de l’impact politique.

Les 5 experts en evaluation des politiques publiques réunis ont donc tous étudié 5 rapports de cas dont l'impact politique avait été jugé fort en première analyse à partir des appréciations des parties prenantes interrogés (chercheurs et bénéficiaires). La consultation du panel d'experts vise donc à dépasser cette subjectivité première et éclairer l’analyse de chaque cas selon 4 dimensions principales identifiées dans la littérature scientifique (mobilisation de la connaissance dans le débat public, utilisation pour la mise en œuvre dans la politique, impact « rampant » sur l’évolution des idées à moyen terme), et une dimension relative aux enjeux de la politique considérée.

**La composition du panel**

Vincent Spenlehauer, président du panel, est professeur à l’école des ponts Ecole des Ponts ParisTech où il dirige le mastère d’action publique. Il est membre fondateur de la revue « Gouvernement et action publique » aux Presses de Science Po.

Lionel Moulin est responsable de la mission risque-environnement-santé au ministère de l’écologie du développement durable et de l’énergie (MEDDE).

Marielle Berriet-Solliec est professeur d’économie à AgroSup Dijon. Elle travaille sur l’analyse des politiques publiques sur le développement rural, mais aussi sur la prise en compte des connaissances scientifiques dans les politiques, notamment par des méthodes evidence-based.

Jacques Theys était (retraité) enseignant à l’EHESS, spécialisé sur la décision, politique et action publique dans les champs de l’environnement, du développement durable et de la gestion des risques. Il a été responsable du centre deprospectiveet de veille scientifique et technique du MEDDE et cofondé l’institut français de l’environnement.

Bruno Hérault est directeur du Centre d’Etudes et de Prospective du Ministère de l’Agriculture. Il est chargé de mission au Commissariat du Plan et enseignant

**Les résultats de la consultation du panel**

Ce travail a permis d’établir le barème de notation suivant (tableau) pour l’impact politique qui peut être utilisé pour noter de futures études de cas, sans avoir recours systématiquement à un panel d’experts.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dimension(et pondération) | Note proposée d’après la grille établie par le panel d’experts(échelle de 1 à 5) | Principaux arguments à l’appui de cette notation(Nb: le barème complet propose également une liste des faits observables pour chaque argument) |
| Mobilisation dans le débat public (x1) |   | ·    Arguments concernant la puissance et qualité du message·    Arguments concernant la mise sur l’agenda·    Arguments concernant l’ampleur et la qualité de la médiatisation·    Arguments concernant l’ampleur et la qualité du débat |
| Utilisation dans les politiques publiques (x1) |   | ·     Arguments concernant l’utilisation aux différentes  étapes du cycle politique (mise sur agenda, formulation de la politique, prise de décision, mise en œuvre de la politique et évaluation)·    Arguments concernant les échelles territoriales considérées·    Arguments concernant l’intérêt de la solution apportée (originalité, intérêt par rapport à l’existant ou à d’autres solutions) |
| Impact à moyen terme dans la diffusion des idées (x1) |   | ·    Arguments concernant l’importance de la connaissance dans le débat·    Arguments concernant la circulation des idées·    Arguments concernant le maintien sur la durée de la pertinence des idées et de l’intégrité des messages |
| Enjeu des politiques publiques concernées (x3) |   | ·    Arguments concernant la gravité potentielle et le caractère systémique des enjeux·    Arguments concernant l’ampleur de la politique (échelles concernées) et  la taille de la population concernée… ·    Arguments concernant l’émotion publique (sociétal concern) |
| Note générale |   |  |

Le barème permet par exemple d’objectiver l’attribution par les parties prenantes d’une note durant l’étape d’auto-évaluation d'un cas, et de la justifier par des informations tirées de la collecte des données. Cette procédure permet de ne pas avoir recours systématiquement à des experts externes pour noter l'importance de l'impact politique de cas, tout en limitant la subjectivité de l'évaluation.